



Theraclicion

THE SOUND THERAPY

Société anonyme au capital social de 188 825,15 Euros

Siège social : 102, rue Etienne Dolet - 92240 Malakoff

478 129 968 RCS Nanterre

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2014

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL 2014.....	3
II. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2014	7
III. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE	26

I. RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL 2014

1. Activité et résultats de la Société

a. Résultats du premier semestre 2014

En k€	S1 2014	S1 2013	% var.
Chiffre d'affaires	483	0	n.a
Autres revenus	11	46	(76%)
Total des produits	495	46	976%
Coût des produits vendus	(1 392)	(977)	42%
Autres charges opérationnelles	(1 502)	(1 337)	12%
Résultat d'exploitation	(2 400)	(2 269)	6%
Résultat financier	(122)	(31)	294%
Résultat exceptionnel	(2)	183	(101)%
Impôts	242	119	103%
Résultat Net	(2 282)	(1 997)	14%

Au cours de ce premier semestre 2014, Theraclion a enregistré ses premières ventes d'équipements, comptabilisées en chiffre d'affaires pour un montant total de 483 k€.

La Société a également enregistré 11 k€ d'autres revenus essentiellement constitués de subventions d'exploitation.

Conformément à sa stratégie de développement, Theraclion poursuit ses investissements tout en maîtrisant ses coûts et ses charges opérationnelles.

Le coût des produits vendus s'élève à 1 392 k€ en progression de 42% par rapport à la même période en 2013. Cette augmentation provient pour partie de la montée en cadence de la production d'Echopulses® avec des achats de marchandises en hausse de 219 k€ par rapport à l'année 2013.

Les autres charges opérationnelles s'élèvent à 1 502 k€ sur le semestre en hausse de 12%. La perte d'exploitation s'élève ainsi à 2 400 k€ à fin juin 2014 contre 2 269 k€ à fin juin 2013,

Les charges relatives à la recherche et au développement, ainsi qu'aux essais cliniques, représentent la majeure partie des charges opérationnelles et s'élèvent à 1 209 k€ sur le premier semestre 2014. Les charges opérationnelles se rapportant au « marketing & sales » s'élèvent, elles, à 427 k€ sur la période.

Après la prise en compte du résultat financier, en perte de 122 k€ sur le semestre, impacté par la mise en place des obligations convertibles et les intérêts sur comptes courants (tous deux mis en place au second semestre 2013) pour 76 k€, le résultat net semestriel ressort à -2 282 k€ contre -1 997 k€ l'année passée.

À fin juin 2014, la trésorerie disponible s'élève 7,5 M€ après prise en compte de l'augmentation de capital en numéraire de 9,4 M€ réalisée en avril 2014. La consommation mensuelle de trésorerie de la Société est stable autour de 500 k€.

L'effectif moyen de Theraclion s'élève à 18 collaborateurs au 30 juin 2014 contre 16 au 30 juin 2013.

b. Essais cliniques

Au cours du 1^{er} semestre, Theraclion a enregistré d'excellents résultats sur les études cliniques menées sur le fibroadénome du sein (France et Bulgarie) et du nodule thyroïdien (Bulgarie) avec des réductions de plus de 70% des volumes des tumeurs et une excellente tolérance sur l'ensemble des études. Theraclion présentera ses résultats au congrès de la FUS (Focused UltraSound) Foundation en octobre prochain. Des résultats positifs concernant l'évaluation précoce par scintigraphie du traitement des nodules thyroïdiens bénins par le système Echopulse® sur la thyroïde ont été publiés le 30 septembre 2014 par « Journal of Therapeutic Ultrasound » (JTU - <http://www.jtulasound.com/content/2/1/18>).

Sur le premier semestre 2014, plusieurs essais cliniques ont démarré à savoir :

- **Aux Etats-Unis** : suite à l'accord de la FDA, obtenu en février 2014, les premiers essais de faisabilité sur le fibroadénome, ont eu lieu avec les 5 premiers traitements sur les patientes. Cette étude est menée dans le cadre d'une IDE (Investigational Exemption Device) avec l'Université de Virginie et porte sur un total de 20 patientes. L'importante couverture médiatique déployée aux Etats-Unis (télévision, web et presse) attire l'attention sur cette technologie que sont les ultrasons focalisés et ses bénéfices pour les femmes américaines.
- **En Allemagne** : au Centre Médical Universitaire de Francfort, une dizaine de patients ont été traités pour leurs nodules thyroïdiens sous la supervision du Dr Marco Etzel. Les traitements sont désormais terminés et les patients font l'objet de suivis, deux articles ont été soumis au journal "Nuclear Medicine".
- **En Allemagne** : à l'Université de Tübingen, le Dr Hahn a procédé à des traitements sur 20 patients dans le cadre d'un essai sur une nouvelle procédure de traitement du fibroadénome du sein pour traiter la totalité de la tumeur. Le recrutement pour cette étude est terminé.
- **En Angleterre** : l'essai clinique piloté par le Pr Douek à l'Hôpital Guy's & St Thomas' a démarré en janvier. L'étude se fait sur 50 patientes et porte sur une nouvelle procédure de traitement consistant à traiter la périphérie de la tumeur. A date, 22 patientes ont été traitées.

c. Activité commerciale

L'activité commerciale de la Société sur le premier semestre 2014 a été marquée par les premières ventes de système et l'identification de nouveaux partenaires commerciaux. Ces efforts se sont concrétisés au début du second semestre 2014 avec la signature d'un partenariat de distribution en Pologne ainsi que le recrutement d'une Vice-Présidente Marketing / Market Access.

Avec la vente d'un équipement à l'Hôpital Américain de Paris, Theraclion également ouvert un second centre « d'échothérapie » en France après celui du Groupe Hospitalier des Diaconesses Croix-Saint-Simon.

Par ailleurs la Société a participé à 9 congrès sur le premier semestre dont l'Arab Health, à Dubaï, en janvier et l'ISTU (International Society for Therapeutic Ultrasound) qui se tenait à Las Vegas en avril dernier et où Theraclion présentait ses résultats d'étude numérique et validation *ex vivo* sur la réduction du temps de traitement.

2. Situation et faits marquants

a. Introduction en Bourse de la Société

La Société a réussi avec succès son introduction en bourse sur le marché Alternext Paris par voie d'offre au public à prix ouvert complété par un placement institutionnel.

La Société a ainsi levé 10,9 M€ suite à l'admission aux négociations de 750 120 titres émis. Cette augmentation de capital s'est faite pour 9,4 M€ en numéraire et pour 1,5 M€ par compensation de créances.

Le Conseil d'administration de Theraclion, réuni le 17 avril 2014, a décidé de fixer le prix d'émission des actions nouvelles à 14,50 € (milieu de fourchette). La première cotation des titres de la Société sur le marché Alternext Paris est intervenue le 25 avril 2014.

b. Autorisations réglementaires et remboursement

Tout au long du premier semestre, les équipes de Theraclion ont poursuivi leurs efforts pour obtenir des remboursements en France, Italie, Royaume-Uni et Allemagne. Dans ce dernier pays, un premier accord de remboursement a été obtenu et annoncé en septembre 2014, avec la société d'assurance-santé allemande : Continentale BKK, l'Association de Santé du Nord de l'Allemagne et le Marienhospital à Bottrop.

Parallèlement à cela, la Société s'est donné les moyens d'obtenir une première autorisation de la Food and Drug Administration (FDA) pour démarrer un essai clinique sur l'adénofibrome, en partenariat avec l'Université de Virginie, dans le cadre de l'IDE (Investigational Device Exemption). Cet accord a été obtenu le 6 février 2014 et l'essai clinique de faisabilité porte sur 20 patientes. Il s'agit là d'un premier pas pour la Société en vue d'obtenir l'autorisation de commercialiser son produit, l'Echopulse®, aux Etats-Unis.

c. Poursuite des efforts dans le cadre du projet de recherche collaborative : TUCE

En mai 2014, la Société a présenté à la BPI les avancées et conclusions de l'étape clé EC04 du programme ISI (Innovation Stratégique Industrielle) mené en partenariat avec SuperSonic Imagine : TUCE. Ce projet vise à développer un dispositif médical permettant de réaliser l'ablation des tumeurs bénignes (sein et cou) de manière non invasive par ultrasons focalisés de haute intensité (HIFU) en y associant un monitoring de l'effet tissulaire

Ces avancées portaient à la fois sur le suivi des études cliniques menées sur le sein en Bulgarie et en France, ainsi que le démarrage des études en Allemagne (Tübingen) ; en Angleterre (Londres) et aux Etats-Unis (Virginie) ; mais également sur les améliorations techniques et les essais faits avec l'élastographie.

Le financement de 900 k€ obtenu en juillet 2014 de la BPI est venu récompenser le succès de cette étape (voir ci-dessous). L'étape clé EC05 portera essentiellement sur la conception d'un système intégré entre les appareils développés par Theraclion et SuperSonic Imagine et pourra permettre, en cas de succès, d'obtenir un financement complémentaire de 1 089 k€ en 2015.

3. Evènements survenus depuis la clôture du semestre

a. Financement de 900 k€ reçu de Bpifrance

En date du 22 juillet 2014, la société a perçu une avance remboursable dans le cadre du projet ISI : TUCE pour 900 k€. Ce montant, versé par la BPI, correspond à la réalisation de l'étape-clé EC04. Le projet TUCE vise à développer un dispositif médical permettant de réaliser l'ablation des tumeurs bénignes telles que les adénofibromes du sein et les nodules thyroïdiens de manière non invasive par ultrasons focalisés de haute intensité (HIFU) en y associant l'imagerie innovante de SuperSonic Imagine pour un monitoring de l'effet tissulaire.

b. Remboursement des comptes courants actionnaires

En date du 25 juillet 2014, l'intégralité des comptes courants actionnaires ont été remboursés pour un montant de 1,5 M€.

c. Renforcement de l'équipe de direction

Theraclion a annoncé le 2 septembre 2014 l'arrivée de David Caumartin au poste de Directeur Général, succédant à Stefano Vagliani, et d'Anja Kleber comme Vice-Présidente Marketing / Market Access.

d. Premier accord de remboursement de l'Echopulse® en Allemagne

Depuis septembre, le remboursement du traitement des fibroadénomes du sein par l'Echopulse® est disponible en Allemagne avec la société d'assurance-santé allemande : Continentale BKK, l'Association de Santé du Nord de l'Allemagne et le Marienhospital à Bottrop.

e. Signature d'un nouvel accord de distribution en Pologne

En date du 27 août 2014, Theraclion a annoncé la signature d'un accord de distribution en Pologne avec le distributeur Alteris Joint Stock Company.

f. Apport complémentaire au contrat de liquidité

En date du 5 août 2014, Theraclion a signé un avenant à son contrat de liquidité avec Portzamparc, portant ainsi le montant géré par le contrat de liquidité de 100 k€ à 200 k€.

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture au 30 juin 2014.

II. ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2014

Bilan actif

THERACLION

Etats de synthèse au 30/06/2014

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/14	Net au 31/12/13
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	1 606 412	1 439 128	167 284	219 608
Concessions, brevets et droits assimilés	872 912	195 659	677 253	658 250
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 514		4 514	66 152
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	572 211	336 205	236 006	169 757
Autres immobilisations corporelles	179 716	85 943	93 773	97 002
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	122 219		122 219	24 675
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 357 984	2 056 934	1 301 050	1 235 444
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	583 538		583 538	600 839
Créances				
Clients et comptes rattachés	498 740		498 740	4 000
Fournisseurs débiteurs	250		250	258
Personnel	1 376		1 376	4 000
Etat, Impôts sur les bénéfices	631 455		631 455	381 021
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	265 317		265 317	186 736
Autres créances	3 500		3 500	3 500
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	275 140		275 140	70 020
Valeurs mobilières de placement	1 031 098		1 031 098	31 098
Disponibilités	6 489 590		6 489 590	376 596
Charges constatées d'avance	92 168		92 168	51 337
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 872 172		9 872 172	1 709 405
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	13 230 156	2 056 934	11 173 222	2 944 849

Bilan passif

THERACLION

Etats de synthèse au 30/06/2014

	Net au 30/06/14	Net au 31/12/13
PASSIF		
Capital social ou individuel	188 825	142 706
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	22 479 064	11 314 933
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-15 259 933	-11 149 124
Résultat de l'exercice	-2 282 108	-4 110 809
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5 125 848	-3 802 294
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		1 400 000
Autres emprunts obligataires		35 000
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	2 993 314	3 024 705
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 517 046	1 117 267
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	717 872	367 446
<i>Personnel</i>	203 281	280 922
<i>Organismes sociaux</i>	212 895	232 704
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	193	
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	135 523	19 608
Dettes fiscales et sociales	551 893	533 234
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	267 250	269 492
TOTAL DETTES	6 047 374	6 747 143
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	11 173 222	2 944 849

COMPTE DE RESULTAT

THERACLION

Etats de synthèse au 30/06/2014

	du 01/01/14 au 30/06/14 6 mois	du 01/01/13 au 30/06/13 6 mois	Simple : Variation en valeur
PRODUITS			
Ventes de marchandises	483 450		483 450
Production vendue			
Production stockée			
Subventions d'exploitation	7 000	46 000	-39 000
Autres produits	4 303	21	4 283
Total	494 753	46 021	448 733
CONSOMMATION M/SES & MAT			
Achats de marchandises	239 885	253 984	-14 099
Variation de stock (m/ses)	-21 025	-253 984	232 959
Achats de m.p & aut.approv.			
Variation de stock (m.p.)			
Autres achats & charges externes	1 173 287	977 177	196 110
Total	1 392 146	977 177	414 970
MARGE SUR M/SES & MAT	-897 393	-931 156	33 763
CHARGES			
Impôts, taxes et vers. assim.	126 864	14 898	111 965
Salaires et Traitements	839 402	791 526	47 876
Charges sociales	367 543	353 197	14 347
Amortissements et provisions	149 544	155 218	-5 673
Autres charges	18 954	22 575	-3 621
Total	1 502 307	1 337 413	164 894
RESULTAT D'EXPLOITATION	-2 399 701	-2 268 569	-131 131
Produits financiers	1 412	863	549
Charges financières	123 279	31 643	91 636
Résultat financier	-121 867	-30 780	-91 088
Opérations en commun			
RESULTAT COURANT	-2 521 568	-2 299 349	-222 219
Produits exceptionnels		200 000	-200 000
Charges exceptionnelles	2 456	17 125	-14 669
Résultat exceptionnel	-2 456	182 875	-185 331
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices	-241 916	-119 298	-122 618
RESULTAT DE L'EXERCICE	-2 282 108	-1 997 176	-284 931

ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS

Les informations ci-après constituent l'Annexe des comptes faisant partie intégrante des états financiers de synthèse présentés pour les comptes semestriels clôturés le 30 juin 2014 couvrant ainsi la période de six mois allant du 1^{er} janvier au 30 juin.

Les comptes semestriels relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin de 2014, dégagant une perte de 2 282 108 €, ont été arrêtés le 30 septembre 2014 par le Conseil d'administration.

Le bilan, le compte de résultat et les notes annexes sont présentés en euros.

1. EVENEMENTS MARQUANTS

1.1 Introduction en Bourse de la Société.

La Société a réussi avec succès son introduction en bourse sur le marché NYSE Alternext Paris par voie d'offre au public à prix ouvert complété par un placement institutionnel. La Société a ainsi levé un montant total de 10 876 740 € (soit 37 506 € de valeur nominale et 10 839 234 € de prime d'émission), suite à l'admission aux négociations de 750 120 titres émis. Cette augmentation de capital s'est faite pour 9 376 744 € en numéraire et pour 1 499 996 € par compensation de créances. Le Conseil d'Administration de Theraclion, réuni le 17 avril 2014, a décidé de fixer le prix d'émission des actions nouvelles à 14,50 € (milieu de fourchette). La première cotation des titres de la Société sur le marché NYSE Alternext Paris est intervenue le 25 avril 2014.

1.2 Conversion des obligations convertibles en actions « OCA-2013 »

Dans le cadre des opérations d'introduction en bourse, les porteurs d'OCA 2013 ont procédé à la conversion de la totalité de leurs obligations.

En conséquence, le conseil d'administration en dates du 17 avril 2014 et du 24 avril 2014, agissant sur délégation de pouvoirs conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juillet 2013, il a été constaté la conversion des 14 000 OCA-2013 en 155 063 actions (dont 143 985 actions pour Truffle Capital et 11 078 actions pour G1J Ile de France) d'une valeur nominale de 0,05 € au prix unitaire de conversion de 9,43 €, libérées par compensation de créance avec le montant de la créance obligataire de 1 461 463 € (soit 7 753,15 € de valeur nominale et 1 453 709,85 € de prime d'émission).

1.3 Mise en place d'un contrat de liquidité

Le 2 mai 2014, la Société a mis en place un contrat de liquidité, conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association Française des Marchés Financiers le 8 mars 2011 et approuvée par l'AMF le 21 mars 2011, confié à la Société de Bourse Portzamparc. Pour la mise en œuvre de ce contrat, il a été affecté au compte de liquidité 100 000 € en espèces.

Au 30 juin 2014, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité et sont comptabilisés en immobilisations financières:

- Nombre d'actions : 4 763 titres ;
- Trésorerie disponible : 37 518,97 €.

1.4 Autres événements :

Le crédit d'impôt recherche relatif à l'exercice 2014 a été comptabilisé sur la ligne impôt sur les bénéfices du compte de résultat pour un montant de 250 517 € (cf. Note 14). La société n'a pas encore perçu le règlement du crédit d'impôt 2013 en 2014.

Sur le premier semestre 2014, Theraclion a poursuivi activement son développement commercial, initié en 2013, en réalisant de nouvelles ventes en France et en Russie.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes de la société Theraclion ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (PCG 99-03 modifié par les règlements émis ultérieurement par le Comité de la réglementation Comptable).

Les états financiers semestriels n'incluent pas l'intégralité des informations financières requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2013 sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires décrites ci-après. Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2013.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'hypothèse de la **Continuité de l'exploitation** a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu des éléments suivants :

- Au 30 juin 2014, Theraclion dispose d'une trésorerie de 7,5 millions d'euros.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET FINANCIERES

VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS

Au 30 juin 2014

IMMOBILISATIONS	Valeur initiale	Augmentation	Diminution/ Cession	Valeur finale
Frais de recherche et prototype	1 606 412			1 606 412
TOTAL 1	1 606 412	-	-	1 606 412
Autres postes d'immobilisations incorporelles	827 489	45 424	-	872 912
Autres immobilisations	4 514	-	-	4 514
Immo. incorporelles en cours	61 638	-	61 638	-
TOTAL 2	893 640	45 424	61 638	877 426
Matériel industriel	445 286	126 925	-	572 211
Agencements et installations générale	79 893	-	-	79 893
Matériel de bureau	6 802	1 100	-	7 902
Matériel informatique	71 842	5 761		77 603
Mobilier de bureau	14 318	-		14 318
TOTAL 3	618 141	133 786	-	751 927
Dépôts de garantie	24 675	-	-	24 675
Autres immobilisations financières	-	97 544	-	97 544
TOTAL 4	24 675	97 544	-	122 219
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	3 142 869	276 754	61 638	3 357 984

Les autres immobilisations financières concernent le contrat de liquidité (cf. Note 1.3).

La diminution du poste « Immobilisations incorporelles en cours » correspond à l'affectation de dépenses liées à l'introduction en bourse, et réalisées en 2013, en diminution de la prime d'émission lors de l'augmentation de capital.

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Au 30 juin 2014

IMMOBILISATIONS	Cumul antérieur	Dotation	Reprise	Cumul
Frais de recherche et prototype	1 386 804	52 324	-	1 439 128
TOTAL 1	1 386 804	52 324	-	1 439 128
Autres postes d'immobilisations incorporelles	169 239	26 420	-	195 659
TOTAL 2	169 239	26 420	-	195 659
Matériel industriel	34 812	8 923	-	43 735
Matériel de démonstration	240 716	51 753	-	292 469
Agencements et installations générales	7 880	3 995	-	11 875
Matériel de bureau	3 834	990	-	4 823
Matériel informatique	55 548	4 305	-	59 853
Mobilier de bureau	8 592	800	-	9 392
TOTAL 3	351 382	70 765	-	422 147
Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL 4	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)	1 907 425	149 509	-	2 056 934

4. STOCKS

Au 30 juin 2014, le stock a été évalué à 583 538 € et comprend pour la majeure partie les équipements Echopulse® et les têtes de traitement destinés à la vente.

5. CREANCES

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

ÉTAT DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Dépôt de garantie	24 675		24 675
Autres immobilisations financières	97 544	97 544	
De l'actif circulant			
Clients	498 740	498 740	
Autres créances	280 266	280 266	
Etat, Impôts sur les bénéfices	631 455	631 455	
Taxe sur la valeur ajoutée	265 317	265 317	
Charges constatées d'avance	92 168	92 168	
Total	1 890 165	1 865 490	24 675

Les créances d' « Etat, Impôts sur les bénéfices » correspondent aux Crédit d'Impôt Recherche (« CIR ») et au Crédit Impôt Compétitivité Emploi (« CICE ») acquis par la société. En l'absence de résultat imposable, et du fait que la Société répond à la définition communautaire des petites et moyennes entreprises, ces créances sont remboursables l'année suivant celle de sa constatation.

A l'issue de la période d'imputation, la fraction non imputée est restituable à l'entreprise :

- CIR 2013 : 377 534 €, en attente de remboursement.
- Estimation du CIR au 30 juin 2014 : 250 517 €.
- Estimation du CICE au 30 juin 2014 : 3 404 €.

6. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement qui s'élèvent, au 30 juin 2014, à 1 031 098 €, sont composées uniquement de SICAV monétaires à court terme dont la valeur de marché au 30 juin est précisée, ci-après :

	30/06/2014	31/12/2013
Valeur vénale VMP SG	31 999	31 961
Valeur vénale VMP SG	1 000 200	-
TOTAL	1 032 199	31 961

7. DISPONIBILITES

Au 30 juin 2014, la société détenait 2 comptes bancaires :

- Société Générale : solde comptable de 1 889 240 € ;
- BNP Paribas : solde comptable de 1 500 000 €.

Par ailleurs, la société détient des comptes à terme, détaillés ci-après :

	30/06/2014	31/12/2013
CAT - Société Générale	1 000 000	-
Parts de FCP - Société Générale	600 000	-
CAT - BNP Paribas	1 500 000	-
Intérêts courus CAT	350	-
TOTAL	3 100 350	-

8. COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF

– Charges constatées d’avance

	30/06/2014	31/12/2013
Montants :	92 168	51 337

Le montant des charges constatées d’avance ne concerne que des charges d’exploitation.

– Produits à recevoir

	30/06/2014	31/12/2013
Montants :	350	-

Le montant des produits à recevoir ne concerne que des produits financiers.

9. CAPITAUX PROPRES

9.1 Les variations des capitaux propres entre l'exercice 2013 et les comptes au 30 juin 2014 sont présentées ci-après :

	Capital	Prime d'émission	Bons de sousc. d'actions	Report à Nouveau	Résultat	Total
31/12/2013	142 706	11 304 013	10 920	(11 149 124)	(4 110 809)	(3 802 294)
Affectation du résultat 2013				(4 110 809)	4 110 809	0
Augmentation de capital	46 119	11 164 131				11 210 250
Résultat au 30/06/2014					(2 282 108)	(2 282 108)
30/06/2014	188 825	22 468 144	10 920	(15 259 933)	(2 282 108)	5 125 848

L'augmentation de capital social de 46 118,95 € se décompose en 37 506 € liés à l'augmentation de capital suite à l'introduction en bourse, 7 753,15 € suite à la conversion d'OCA-2013 et 859,80 € suite à l'exercice de 4 299 BCE-2009-2 (cf. Note 9.2.B).

9.2 Composition du capital social :

9.2. A - Synthèse à la clôture :

	30/06/2014	31/12/2013
Capital	188 825,15	142 706,20
Nombre d'actions		
Catégorie A		383 248
Catégorie C		2 470 876
Nombre total d'actions (*)	3 776 503	2 854 124
Valeur nominale	0,05	0,05

(*)Le Conseil d'administration du 17 avril 2014, a constaté la conversion des 2 470 876 actions de préférence de catégorie C en 2 470 876 actions ordinaires, ainsi que la suppression des catégories d'actions A et C composant le capital social de la société qui se compose au 17 avril 2014 d'actions de même catégorie (cf. Note 9.2 B).

9.2. B – Historique récent du capital social :

1. Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 février 2012, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 10 256,40 € pour le porter de 121 873 € à 132 129,40 € par émission de 51 282 actions préférentielles de catégorie C auxquelles sont attachés 51 282 bons de souscription (les « BSA Ajustement de valeur », ensemble avec les actions de préférence de catégorie C, les « actions C-BSA »), au prix unitaire de 31,20 €, soit avec une prime d'émission de 31 € par action, avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit de :
 - FCPI UFF Innovation 8 à hauteur de 44 872 actions C-BSA ;
 - GIJ Ile de France à hauteur de 6 410 actions C-BSA ;
2. Selon décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2012, il a été constaté une augmentation de capital d'un montant de 10 576,80 € pour le porter de 132 129,40 € à 142 706,20 € par émission de 52 884 actions préférentielles de catégorie C auxquelles sont attachés 52 884 bons de souscription (les « BSA Ajustement de valeur », ensemble avec les actions de préférence de catégorie C, les « actions C-BSA »), au prix unitaire de 31,20 €, soit avec une prime d'émission de 31 € par action, avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit de :
 - FCPI UFF Innovation 10 à hauteur de 46 474 actions C-BSA ;
 - GIJ Ile de France à hauteur de 6 410 actions C-BSA ;
3. Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juillet 2013, la Société a émis un emprunt obligataire de 1,4 million d'euros via l'émission de 14 000 obligations convertibles en actions (les « OCA-2013 ») d'ici le 31 mars 2014, intégralement souscrit par un fonds d'investissement représenté par Truffle Capital et par GIJ Ile de France à hauteur de :
 - FCPI UFF Innovation 14 à hauteur de 13 000 OCA-2013 ;
 - GIJ Ile de France à hauteur de 1 000 OCA-2013 ;
4. Selon la décision de l'Assemblée Générale Mixte du **30 octobre 2013**, il a été décidé diviser la valeur nominale de l'action par 4 en la ramenant de 0,2 € à 0,05 €. Le nombre d'actions composant le capital social est ainsi passé de 713 531 actions à 2 854 124 actions nouvelles, dans les proportions de 4 actions nouvelles pour 1'action ancienne.
5. Selon les décisions de l'assemblée générale mixte du 30 octobre 2013, et du Conseil d'administration du 17 avril 2014, il a été procédé, le **17 avril 2014**, à la conversion des 2 470 876 actions de préférence de catégorie C en 2 470 876 actions ordinaires, ainsi que la suppression des catégories d'actions A et C composant actuellement le capital social de la société. En conséquence, à partir du 17 avril 2014 et capital social s'élève à 142 706,20 € divisé en 2 854 124 actions, toutes de même catégorie.
6. Selon délibérations du Conseil d'administration en dates du **17 avril 2014** et du **24 avril 2014**, agissant sur délégation de pouvoirs conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juillet 2013, il a été constaté la conversion des 14 000 OCA-2013 en 155 063 actions d'une valeur nominale de 0,05 € au prix unitaire de conversion de 9,43 €, libérées par compensation de créance avec le montant de la créance obligataire de 1 461 463 € (soit 7 753,15 € de valeur nominale et 1 453 709,85 € de prime d'émission).

En conséquence, le capital social a été porté à 150 459,35 € divisé en 3 009 187 actions ordinaires toutes de même catégorie.

7. Selon délibérations du Conseil d'administration en dates du **17 avril 2014** et du **24 avril 2014**, agissant sur délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 31 mars 2014, il a été constaté la réalisation de l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public et l'émission en conséquence de 750 120 actions au prix unitaire de 14,50 € soit un montant total levé de 10 876 740 € (dont 37 506 € de valeur nominale et 10 839 234 € de prime d'émission). En conséquence, le capital social a été porté à 187 965,35 € divisé en 3 759 307 actions ordinaires toutes de même catégorie.
8. Au cours de la période allant du 1^{er} juin au 30 juin 2014, la Société a émis 17 196 actions de 0,05 € de valeur nominale suivant exercice par leurs bénéficiaires de 4 299 BCE-2009-2 au prix unitaire de 3,90 € soit un montant de fonds levés de 67 064,40 € (dont 859,80 € de valeur nominale et 66 204,60 € de prime d'émission). Cet exercice a été constaté par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 3 juillet 2014. En conséquence, le capital social a été porté à 188 825,15 € divisé en 3 776 503 actions ordinaires toutes de même catégorie.

9.2. C – Les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BCE)

1. BCE-2009-1

- 17 197 BCE-2009-1 ont été émis, attribués et souscrits dont 4 300 devenus caducs ont été annulés ;
- Il reste un solde de 12 897 BCE-2009-1 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 51 588 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2009-1 deviendront caducs le 1er janvier 2015, à la suite de la modification des conditions d'exercice décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 février 2012;

2. BCE-2009-2

- 9 639 BCE-2009-2 ont été émis, attribués et souscrits ;
- Au 30 juin 2014, il reste un solde de 5 340 BCE-2009-2 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 21 360 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2009-2 deviendront caducs le 15 juillet 2019 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2009-2 est de 10 ans à compter de leur attribution ;

3. BCE-2012-1

- 15 620 BCE-2012-1 ont été émis, attribués et souscrits ;
- Au 30 juin 2014, il reste un solde de 15 620 BCE-2012-1 pouvant être exercés ; donnant droit de souscrire à 62.480 actions d'une valeur nominale de 0,05 €;
- Les BCE-2012-1 deviendront caducs le 17 février 2022 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2012-1 est de 10 ans à compter de leur attribution ;

4. BCE-2013-1B (Cinquième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2013 et Conseil d'administration du 14 octobre 2013)

- 10 000 BCE-2013-1B ont été émis, attribués et souscrits ;
- Au 30 juin 2014, il reste 10 000 BCE-2013-1B pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 40 000 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;

- Les BCE-2013-1B deviendront caducs le 14 octobre 2023 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2013-1B est de 10 ans à compter de leur attribution ;

5. BCE-2013-2B (Cinquième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2013 et Conseil d'administration du 14 octobre 2013)

- 3 500 BCE-2013-2B ont été émis, attribués et souscrits ;
- Au 30 juin 2014, il reste 3 500 BCE-2013-2B pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 14 000 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2013-2B deviendront caducs le 14 octobre 2023 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2013-2B est de 10 ans à compter de leur attribution ;

6. BCE-2013-3B (Cinquième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2013 et Conseil d'administration du 14 octobre 2013)

- 17 500 BCE-2013-3B ont été émis, attribués et souscrits ;
- Au 30 juin 2014, il reste 17 500 BCE-2013-3B pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 70 000 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BCE-2013-3B deviendront caducs le 14 octobre 2023 dans la mesure où le délai d'exercice des BCE-2013-3B est de 10 ans à compter de leur attribution.

Tableau Récapitulatif BCE :

	Emis	Souscrits	Annulés/ Caducs	Réserve	Exercés	Solde	Caducité
BCE 2009-1 AG du 15/07/2009	17 197	17 197	4 300	-		12 897	01/01/2015
BCE 2009-2 AG du 15/07/2009	9 639	9 639	-	-	4 299-	5 340	15/07/2019
BCE-2012-1 AG du 17/02/2012	15 620	15 620				15 620	17/02/2022
BCE-2013-1B AG du 30/09/2013	10 000	10 000				10 000	14/10/2023
BCE-2013-2B AG du 30/09/2013	3 500	3 500				3 500	14/10/2023
BCE-2013-3B AG du 30/09/2013	17 500	17 500				17 500	14/10/2023
TOTAL BCE	73 456	73 456	4 300	0	4 299	64 857	

9.2. D – Les bons de souscription d'actions (BSA)

1. BSA-2009

- 128 985 BSA-2009 ont été émis attribués et souscrits dont 85 470 ont été exercés ;
- Au 30 juin 2014, il reste un solde de 43 515 BSA-2009 pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 174 060 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les 43 515 BSA-2009 deviendront caducs le 21 avril 2019 dans la mesure où le délai d'exercice est de 10 ans à compter de la décision collective des associés du 21 avril 2019.

2. BSA-2013-1B (Cinquième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2013 et Conseil d'administration du 14 octobre 2013)

- 7 000 BSA-2013-1B ont été émis, attribués et souscrits ;
- Au 30 juin 2014, il reste un solde de 7 000 BSA-2013-1B pouvant être exercés, donnant droit de souscrire à 28 000 actions d'une valeur nominale de 0,05 € ;
- Les BSA-2013-1B deviendront caducs le 14 octobre 2023 dans la mesure où le délai d'exercice est de 10 ans à compter de leur émission.

Tableau Récapitulatif BSA :

	Emis	Souscrits	Annulés	Réserve	Exercés	Solde	Caducité
BSA-2009 AG du 21/04/2009	128 985	128 985			85 470	43 515	21/04/2019
BSA-2013-1B AG du 30/09/2013	7 000	7 000			-	7 000	14/10/2023
TOTAL BSA	135 985	135 985	0	0	85 470	50 515	

9.2. E – Les obligations convertibles en actions (OCA)

1. OCA-2013 (Première résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juillet 2013 et Troisième Résolution de l'Assemblée Générale Mixte du 30 septembre 2013)

- 14 000 OCA-2013 ont été émises et souscrites ;
- Au 30 juin 2014, les obligations convertibles ont été converties en actions.

Tableau Récapitulatif OCA :

	Emis	Souscrits	Annulés	Réserve	Exercés	Solde	Maturité
OCA-2013 AG du 23/07/2013	14 000	14 000	-	-	14 000	-	
TOTAL OCA	14 000	14 000	-	-	14 000	-	

10. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS

Ce poste est composé des **avances remboursables** accordées par des organismes publics : BPI France (ex OSEO Innovation).

Dans le cadre de ses recherches, la société bénéficie d'avances obtenues, de la part de BPI France, pour un montant global de 6 767 416 €.

Ce montant représente la somme de 5 aides versées depuis 2005. Celles restant à rembourser sont les suivantes :

➤ Convention BPI France, signée le 1^{er} décembre 2005 pour 500 000 €

Il s'agit d'une avance pour le développement du dispositif dédié au traitement non invasif des nodules de la thyroïde et des parathyroïdes, par la technologie HIFU (High Intensity Focused Ultrasound) faisant suite au programme signé en juillet 2005.

Le programme présenté ayant été réalisé, la société rembourse l'avance selon l'échéancier suivant :

- 50 000 € au 31/03/2010 remboursé
- 75 000 € au 31/03/2011 remboursé
- 75 000 € au 31/03/2014 remboursé
- 150 000 € au 31/12/2015
- 150 000 € au 31/12/2016

Au 30 juin 2014, il reste 300 000 € à reverser à BPI France.

➤ **Convention BPI France, signée le 21 février 2008 pour 1 300 000 €**

Il s'agit d'une avance pour la suite du développement du dispositif dédié au traitement non invasif des nodules de la thyroïde et des parathyroïdes, par la technologie HIFU (High Intensity Focused Ultrasound).

Cette aide a été intégralement perçue au 31 décembre 2010.

En cas de succès du programme, l'échéancier de remboursement prévu est le suivant :

- 300 000 € au 30/09/2011 remboursé
- 200 000 € au 31/12/2014
- 200 000 € au 31/12/2015
- 200 000 € au 31/12/2016
- 400 000 € au 31/12/2017

La première somme, forfaitaire, de 300 000 € correspond au remboursement obligatoire d'une partie de l'aide, nonobstant les échecs ou succès technique ou commercial du programme.

Au 30 juin 2014, le programme est en cours de réalisation. Le montant dû à BPI France se monte à 1 000 000 €.

➤ **Convention BPI France, signée le 25 mai 2009 pour 4 684 416 €**

Il s'agit d'une avance pour la suite du développement du dispositif dédié au traitement non invasif des nodules de la thyroïde, des parathyroïdes, et des fibroadénomes du sein par la technologie HIFU (High Intensity Focused Ultrasound).

Sur la base des dépenses effectuées à ce jour, la Société a perçu 691 812 € en 2012 et 868 000 € en 2013 sous forme d'aides remboursables, soit un total de 1 559 812 €.

Au 30 juin 2014, le programme est en cours de réalisation. Le montant dû à BPI France se monte à 1 559 812 €.

.

11. ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE :

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	4 510 360	1 717 046	2 793 314	
Fournisseurs et comptes rattachés	717 872	717 872		
Personnel et comptes rattachés	203 281	203 281		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	212 895	212 895		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	135 716	135 716		
Total	5 780 124	2 986 810	2 793 314	-
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice * :	1 850 000			
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice ** :	2 974 996			

(*) Les emprunts souscrits en cours d'exercice pour 1,85 million d'euros correspondent à des avances en compte courants actionnaires.

(**) Les emprunts remboursés l'ont été en partie en capital (OCA-2013 pour 1,4 million d'euros, compte-courants actionnaires pour 1,5 million d'euros) et en partie en cash (remboursement OSEO pour 0,1 million d'euros – cf Note 10).

12. COMPTES DE REGULARISATION – PASSIF

Détail des charges à payer :

	30/06/2014	31/12/2013
Emprunts et dettes financières		
Intérêts - EOC	-	35 000
Intérêts s/ emprunt	133 502	89 893
Intérêts s/ compte courant	67 042	17 267
Total	200 544	142 160
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs – Factures non parvenues	117 159	76 235
Total	117 159	76 235
Dettes fiscales et sociales		
Personnel - provision congés payés	88 040	87 140
Personnel charges à payer	99 864	185 727
Charges sociales sur congés payés	40 498	38 342
Charges sociales à payer	45 937	81 720
État : charges à payer	11 869	19 608
Total	286 208	412 537
TOTAL GENERAL	603 911	630 932

13. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ce compte comprend essentiellement le produit d'une vente d'une machine Echopulse assortie d'une clause de rachat intervenue au cours du dernier trimestre 2013 pour 267 250 €.

14. IMPOT SUR LES BENEFICES

La société étant déficitaire, elle ne supporte pas de charge d'impôt. Le montant comptabilisé en compte de résultat au titre de l'impôt sur les sociétés est composé principalement par le Crédit Impôt Recherche (« CIR »). Il s'élève à 250 517 € au titre du 1^{er} semestre 2014 et 377 534 € au titre de l'exercice 2013.

15. REMUNERATION DES DIRIGEANTS (hors attribution d'instruments de capital)

En application de l'article 531-3 du Plan Comptable Général, sont à considérer comme des dirigeants sociaux d'une SA à conseil d'administration, le Président du Conseil d'administration, les Directeurs généraux ainsi que les administrateurs personnes physiques ou morales (et leurs représentants permanents).

Les rémunérations des dirigeants de Theraclion comptabilisées en charge au cours du premier semestre 2014, et mentionnées en euros sont les suivantes :

Période du 1er janvier au 30 juin 2014

	Fonction	Rémunération fixe	Honoraires		Jetons de présence	Total
			Comptabilisés	Provisionnés		
Jean-Yves BUREL	PCA	-	103 000	-	3 000	106 000
Stefano VAGLIANI	DG	124 320			-	124 320
Tilman DRUEKE	Adm				2 000	2 000
Laszlo HEGEDÜS	Adm				2 000	2 000
Bernd VON POLHEIM	Adm				1 000	1 000
Annette HASENBURG	Adm				1 000	1 000
TOTAL		124 320	103 000	-	9 000	236 320

16. EFFECTIFS

Les effectifs moyens des exercices sont les suivants :

	30/06/2014	31/12/2013
Cadres	16	14
Employés	2	2
Total	18	16

17. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

17.1 Financement de 900 000 € reçu de Bpifrance

En date du 22 juillet 2014, la société a perçu une avance remboursable dans le cadre du projet ISI : TUCE pour 900 000 €. Ce montant, versé par la BPI, correspond à la réalisation de l'étape-clé EC04. Le projet TUCE vise à développer un dispositif médical permettant de réaliser l'ablation des tumeurs bénignes telles que les adénofibromes du sein et les nodules thyroïdiens de manière non invasive par ultrasons focalisés de haute intensité (HIFU) en y associant l'imagerie innovante de SuperSonic Imagine pour un monitoring de l'effet tissulaire.

17.2 Remboursement des comptes courants actionnaires

En date du 25 juillet 2014, l'intégralité des comptes courants actionnaires ont été remboursés pour un montant de 1,5 million d'euros.

17.3 Renforcement de l'équipe de direction

Theraclion a annoncé le 2 septembre 2014 l'arrivée de David Caumartin au poste de Directeur Général, succédant à Stefano Vagliani, et d'Anja Kleber comme Vice-Présidente Marketing / Market Access.

17.4 Premier accord de remboursement de l'Echopulse® en Allemagne

Depuis septembre, le remboursement du traitement des fibroadénomes du sein par l'Echopulse® est disponible en Allemagne avec la société d'assurance-santé allemande : Continentale BKK, l'Association de Santé du Nord de l'Allemagne et le Marienhospital à Bottrop.

17.5 Signature d'un nouvel accord de distribution en Pologne

En date du 27 août 2014, Theraclion a annoncé la signature d'un accord de distribution en Pologne avec le distributeur Alteris Joint Stock Company.

17.6 Apport complémentaire au contrat de liquidité

En date du 5 août 2014, Theraclion a signé un avenant à son contrat de liquidité avec Portzamparc, portant ainsi le montant géré par le contrat de liquidité de 100 000 € à 200 000 €.

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture au 30 juin 2014.

III. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Theracision

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes semestriels

Au Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Theracision et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels de celle-ci, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels ont été établis sous votre responsabilité. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes semestriels pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes semestriels présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société, au 30 juin 2014, ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Paris-La Défense, le 1^{er} octobre 2014

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Cédric Garcia
